CIRE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTE

AGENCES REGIONALES DE SANTE DE BOURGOGNE ET DE FRANCHE-COMTE

Le point épidémio

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté

Point n°2012/29 du 19 juillet 2012

Informations du jeudi 12 au mercredi 18 juillet

A la Une

La leptospirose en Bourgogne et Franche-Comté

Les leptospires appartiennent au phylum des spirochètes, bactéries spiralées dont on connaît plus de 200 espèces. Le réservoir animal, principalement les rongeurs, excrète les leptospires dans ses urines et contamine ainsi l'environnement hydrique, propageant la maladie à d'autres animaux ou à l'Homme. La leptospirose n'est pas une maladie à déclaration obligatoire. La surveillance s'effectue à partir des données du Centre national de référence (CNR) des leptospiroses. Le CNR, en lien avec l'Institut de veille sanitaire, s'appuie sur un réseau de laboratoires de biologie médicale métropolitains et d'Outre Mer et participe à l'investigation des cas groupés.

L'incidence moyenne en métropole pour les années 2006-2010 est située entre 0,30 et 0,55 cas pour 100 000 habitants (180 à 350 cas par an). Pour l'année 2010 (dernière disponible, 2011 n'ayant pas encore été publiée), l'incidence la plus élevée est attribuée à la Franche-Comté (incidence de 1,71 cas pour 100 000 habitants) notamment dans le département du Doubs (10 cas), puis se trouvent les régions Rhône-Alpes (1,01 cas pour 100 000 habitants) et Bourgogne (0,61 cas pour 100 000 habitants ; six cas en Saône-et-Loire). La répartition annuelle en métropole confirme le caractère saisonnier de la leptospirose avec un pic estivo-automnal (plus de 50 % des cas se répartissent sur les mois d'août à octobre).

*http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Avis_du_CSHPF_du_30_septembre_2005_relatif_aux_recommandations_pour_la_prevention_de_la_leptospirose_en_population_generale.pdf

Les mesures de prévention susceptibles de diminuer le risque d'exposition sont* :
- chez les personnes régulièrement exposées de par certaines de leurs activités, les protections par bottes, cuissardes, gants, vêtements protecteurs, voire de lunettes anti projections si nécessaire, la désinfection précoce des plaies, égratignures ou érosions cutanées,
- dans les zones exposées aux rongeurs, le contrôle de leur pullulation par la gestion correcte des ordures ménagères, l'aménagement des berges, etc. (lieux de baignades, embarcadères, campings, etc…).

La vaccination* peut être recommandée dans certains cas mais ne doit pas remplacer les mesures de prévention car elle ne protège que pour le sérotype le plus grave (1/3 des cas) tout en étant très contraignante (rappel tous les deux ans).

Répartition du nombre de cas (lieu d'hospitalisation ou de domicile des patients) par département, 2006-2010, régions Bourgogne et Franche-Comté

	2006	2007	2008	2009	2010
Côte-d'Or	0	2	7	3	3
Nièvre	0	1	1	3	1
Saône-et-Loire	1	8	7	2	6
Yonne	1	2	1	1	0
Doubs	5	11	7	1	10
Jura	2	6	4	1	5
Haute-Saône	0	1	2	0	4
Territoire de Belfort	1	2	1	1	1

Source : Rapport Annuel d'activité, Années 2006 à 2010. CNR Institut Pasteur

Signalements

Ces informations sont recueillies dans le cadre de dispositifs différents selon la région et ne sont pas exhaustives.
Nous remercions les partenaires qui permettent à la Cire de vous renseigner sur cette actualité.

Pour signaler un événement sanitaire, contactez la cellule de réception des alertes de votre ARS

Tableau 1

Nombre de cas pour 6 maladies à déclaration obligatoire (DO) par département

	Bourgogne				Franche-Comté			
Département	21	58	71	89	25	39	70	90
Rougeole								
Méningite								
Légionellose	1		1		1		2	
Hépatite A								
Tuberculose	1			1	1	1	1	
TIAC*							1	

* Toxi-Infection Alimentaire Collective

Autres signalements

Sanitaires :
- un cas isolé de salmonellose dans un établissement de soin (Doubs)
Une alerte nationale mentionnant la présence *d'Escherichia Coli* O26 :H11 dans du Roquefort

Environnementaux :
- deux non-conformités de l'eau potable en Bourgogne à Turcey et Bèze (21)

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau d'alerte « Mise en Garde et Actions ».

Aujourd'hui, aucun indicateur météorologique ne dépasse le seuil d'alerte.
La situation pour les 5 jours à venir est résumée dans le tableau ci-dessous :

| Tableau 2 |

Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

		Bourgogne				Franche-Comté			
Département		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

Pas de dépassement du seuil dans les 5 jours à venir

Dépassement du seuil prévu dans les 5 jours à venir

Département actuellement en niveau MIGA

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site www.atmosfair-bourgogne.org pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SAnitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :
Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté [en savoir plus…].

Complétude :
Les indicateurs du CH de Mâcon, de Paray-le-Monial, de Semur-en-Auxois et de Sens n'ont pas pu être pris en compte.

| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences dans les 2 régions

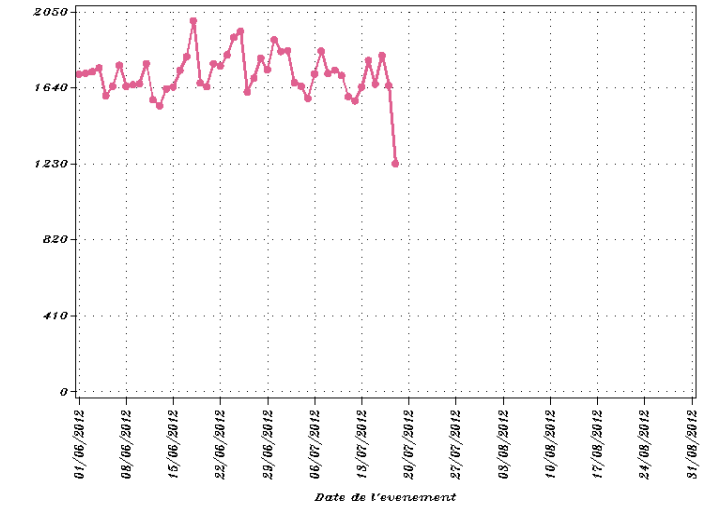

CIRE Bourgogne/Franche-Comte — Source: SURSAUD – InVS 2012

| Figure 2 |

Nombre de passages aux urgences des plus de 75 ans dans les 2 régions

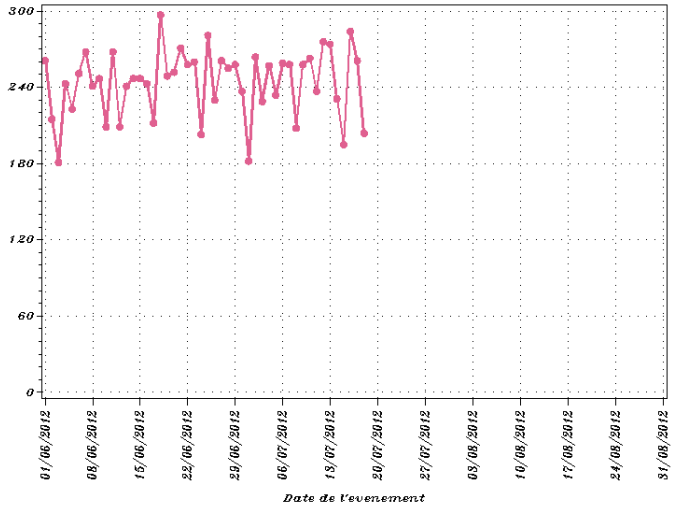

CIRE Bourgogne/Franche-Comte — Source: SURSAUD – InVS 2012

| Figure 3 |

Nombre d'actes SOS Médecins des 2 régions

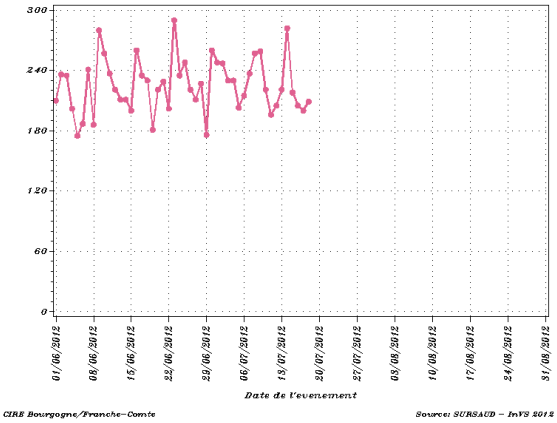

| Figure 4 |

Nombre de décès issus des états civils des 2 régions*

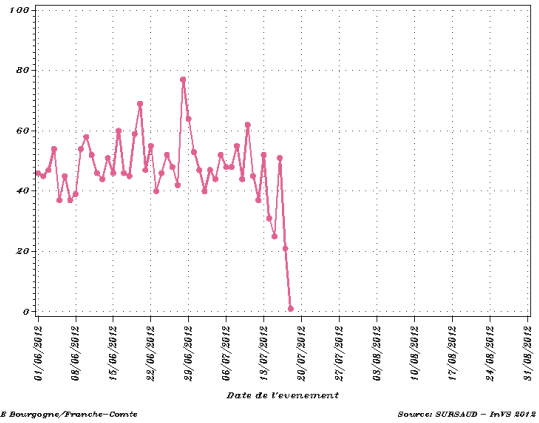

| Figure 5 |

Nombre de pathologies liées à la chaleur dans les 2 régions**

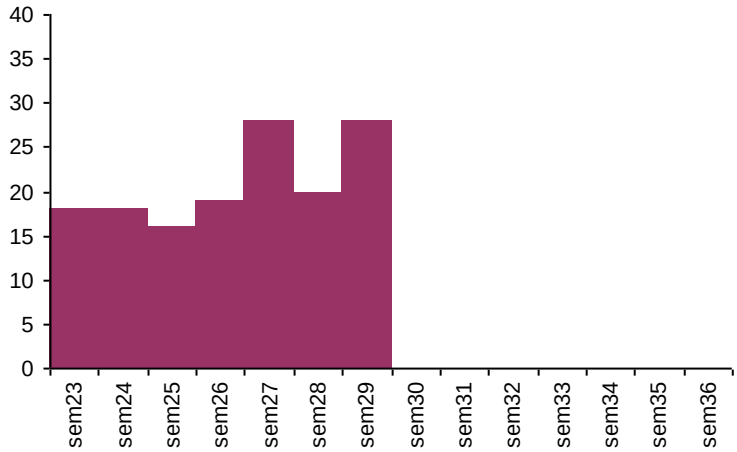

* la chute brutale de la courbe est un artéfact lié au délai de déclaration (données incomplètes)
** comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®,
ARS sièges et délégations territoriales,
Samu Centre 15,
Météo France,
ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

Pour en savoir plus :
http://www.fc-sante.fr/cire/Partenaires.htm
http://www.fc-sante.fr/cire/Glossaire.htm

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS http://www.invs.sante.fr, du Ministère chargé de la Santé et des Sports http://www.sante-sports.gouv.fr, de l'Organisation mondiale de la Santé http://www.who.int/fr.

Equipe de la Cire Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Pierre Latchmun
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticienne
Sandrine Daniel

Interne de santé publique
Anne-Sophie Mariet

Secrétaire
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franchecomte-cire@ars.sante.fr
http://www.invs.sante.fr